

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Introduction générale au master complémentaire conjoint Législation relative au bien-être au travail, organisation de la prévention dans les organisations, cadre et missions des conseillers en prévention spécialisés
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Les étudiants maîtriseront le contexte général des législations relatives au bien-être au travail et plus particulièrement pourront situer les cadres d'interventions et les missions des conseillers en prévention spécialisés. Ils seront encouragés à développer une approche multidisciplinaire et globale de la prévention.</p>
Autres infos	Méthode pédagogique L'enseignement sera organisé sous forme d'exposés thématiques, avec des intervenants spécialisés. Une étude de cas sera proposée. La participation active des étudiants est requise. Evaluation Examen en janvier dans le cadre d'une évaluation conjointe avec le cours 'Introduction aux disciplines'. Etude de cas : description d'une entreprise avec une problématique de gestion des risques et bien-être. Chaque étudiant devrait préciser les missions respectives des préventeurs et proposer des interventions : défense orale ou écrite (à déterminer) avec 2 évaluateurs parmi les différents intervenants.
Faculté ou entité en charge:	PSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en gestion des risques et bien-être au travail	GRB2MC	3		